Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 11 Ramadan 1443
12 Avril 2022

N° 43

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **868**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **868**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **871**
Homologation de résolutions **872**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **872**
Avis aux créanciers..... **875**
Convocations
Sociétés anonymes **877**
Divers
Avis au public..... **881**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE **882**
Bilan de FIDELITY SICAV PLUS **887**
Bilan de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV **889**
Bilan de l'Office de l'Elevage et des Pâturages..... **891**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société MAHDIA BEACH

Société S.A

Au capital social de 6271700 dinars

Siège : Cité Elward Bloc 4 App 2 Menzah 9 Tunis

ID. Unique : 0047431Y

En vertu du PV du conseil d'administration en date du 15/8/2020 enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis le 21/8/2020, Quit. n°56587 enregistrement n°20802373 et le PV de conseil d'administration en date du 21/10/2020, enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis le 28/10/2020, Quit. 69763 enregistrement n°20803344. Il a été décidé de nommer Mr Mohamed Belhedi Président Directeur Général de la société et lui confier les pouvoirs stipulés.

Une copie du PV du conseil d'administration en date du 15/8/2020 a été déposée au centre national du registre des entreprises le 22/10/2020, Quit. 202087319 et une copie du PV du conseil d'administration en date du 21/10/2020 a été déposée au centre national de registre des entreprises le 3/11/2020 Quit : 202095156.

2022400810SANB2

Notice d'information

Selon l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital

L'IMMOBILIERE IRADA S.A

MF : 1596498G

Dénomination : L'IMMOBILIERE IRADA S.A

Forme : Société Anonyme

Capital social : 12 300 000 DT en cours d'augmentation à 21 000 000 DT

Siège social : Résidence Les Ambassadeurs, Bloc A, 1er Etage, Rue de la Feuille d'Erable, Cité Les Pins - Les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

Objet social : La promotion immobilière

Durée de la société : 99 ans

Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Mars 2022 a été déposée au Registre National des Entreprises - RNE le 5 Avril 2022 sous le numéro AC01382022 où toute personne peut en prendre communication.

Modalité de l'augmentation de capital : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Mars 2022 a décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 8 700 000 Dinars pour le porter de 12 300 000 Dinars à 21 000 000 Dinars, par émission de 870 000 actions nouvelles nominatives de 10 Dinars chacune, à libérer intégralement par compensation avec des créances certaines et échues.

Les actions nouvelles porteront jouissance du début de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription prévu par le code des sociétés commerciales en faveur de six actionnaires.

Délai ouvert pour la souscription : Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la parution de la présente notice au JORT.

Dépôt de fonds : Les créances objet de conversion en capital sont logées dans des comptes courants associés ouverts sur les livres de la société l'IMMOBILIERE IRADA S.A et ont fait objet d'un certificat de libération établi par le conseil d'administration en date du 10 Mars 2022 et a prouvé par le commissaire aux comptes, et ce, conformément aux dispositions de l'article 305 du code des sociétés commerciales.

2022400875SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE LE PODIUM SARL

02 Rue Sindbad Tunis 1002

IU : 1213880H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 avril 2022 et enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 4 avril 2022, sous le n°22501450, quittance n°M37796 dont un exemplaire a été déposé au greffe de Registre National des entreprises le 5 avril 2022 sous le numéro 202224013, il a été décidé de liquider la société et de nommer Monsieur Mehrez Ben Ammar liquidateur de la société.

2022T00383SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par le notaire Me Dorra Mohamed en date du 4/3/2022 enregistré à la recette des finances de Bardo au journal du notaire du mois de Mars 2022 quittance n°M035220 Mr Hatem Zahhar a fait donation à sa mère Lilia Zahhar de tout le fonds de commerce situé au n°05 rue El Attrachia cité Ezzouhour 1 Tunis exploité comme bain maure.

Toutes oppositions seront déposées au bureau du notaire Me Dorra Mohamed sis au n°02 avenue Bayrem Ettounsi Bardo pendant 20 jours de la date de la parution au JORT

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 5/4/2022.

2022T00384FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 28/3/2022 enregistré à la recette des finances cité Ezzouhour le 29/3/2022 quittance n°M019647 enregistrement n°22200407 Mme Rafika Ben Habib

Amdouni a vendu à Mme Basma Bent Mohamed Znagui tout le fonds de commerce exploité comme café 1ère catégorie avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la rue 3159 n°38 cité des Martyrs Tunis.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Essahafa du 7/4/2022.

2022T00388FCCC2

Avis

Suite à un contrat rédigé par le maître Hassen Mahmoud, Mr. Saleh Eddine Maghraoui sous procuration de Mr. Adel Maghraoui, a vendu à Mr. Zilma Taoufik un fonds de commerce situé à l'avenue Attadhamon n°11 Nozhat Assultan, Borj Cedria, Hammam Chatt.

Les objections à l'acheteur sont acceptées dans les 20 jours à compter de la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 5/4/2022.

2022R00845FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18 Mars 2022 enregistré à la recette des finances de Raoued le 29 Mars 2022 sous le n°22201224 quittance numéro M041835, Monsieur Cherif Ben Mohamed Hédi Ben Cherif Chamakh demeurant à la résidence Ghozlane 4e étage Appartement 45 T Jardin d'El Menzah 2 Ariana a vendu à Monsieur Walid Ben Rachid Ben Ali Ben Kilani résident à l'avenue du 13 août Chotrana 2 la Soukra Ariana, un fonds de commerce exploité en tant que cafeteria de première catégorie nommé AL POSTO GIUSTO sis au n°10 bloc B Résidence El Omrane El Ghazala Ariana.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de présent avis au JORT auprès de Maître Abderrahmen Aniba avocat auprès de la cour de cassation sis au n°13 avenue Slimane Ben Slimane El Manar 2 Tunis.

Un avis similaire est paru aux journaux Essahafa et La Presse du 6 avril 2022.

2022R00850FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié rédigé par Maître Imen Boulila et son ascenseur maître Rihab Gatri enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 4/4/2022 quittance n°M021348 Mr Mohamed Amine Ben Abdelkarim Ben Mohamed Maghar avec une procuration de Mme Oumaya Bent Abdelkarim Mghar donne à Mme Rafiaa Bent Abderahman Khamouma avec une procuration à Mme Insaf Bent Abdelkarim Bent Mohamed Mghar le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité aux deux Magasins n°9 et 10 sis complexe immobilière vague les Berges de Lac Tunis 1053.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de donateur à son adresse sise 48 avenue de la République Hammam Chott Ben Arous dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 7/4/2022.

2022R00854FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte rédigé par Maître Youssef Hassen signé le 5/4/2022 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 6/4/2022 quittance n°M035695, enregistrement 22201769. Mr Adel Ben Jilani Dhib titulaire de la CIN n°05108668 domicilié cité Saltan Foundek Jdid Grombalia Nabeul a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que café 1ère catégorie et vente boissons sis cité Saltan Fondek Jdid Grombalia Nabeul à Mr Ramzi Ben Moncef Ben Amor Chaouati titulaire de la CIN n°06412427.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 8/4/2022.

2022R00855FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 15/3/2022 enregistré à la recette des finances Av. de France Nabeul sous le numéro 22201009 et la quittance numéro M022099 le 23/3/2022 Mme Rim Arfaoui, CIN n°06371541 et n° de patente 1262147G, a vendu la totalité de son fonds de commerce et représenté dans tous les types de commerce et d'une activité de vente de prêt à porter exploité au local sis à Rue Saida - Nabeul 8000 à Sté AOUICHAOUI ; MF 1746424Y représentée par sa gérante Mlle Soumaya Aouichaoui.

Les objections sont acceptées à l'acheteur à l'adresse suivante Av Farhat Hached Nabeul 8000.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 30/3/2022.

2022R00868FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Vu le jugement civil n°42995 rendu par le tribunal de première instance de Monastir au 5/01/2022 : ordonnant Ben Arfi Mohamed Salah, à signer un contrat de vente final du fonds de commerce (boucherie) exploité au local sis à l'avenue Mohamed Salah Sayadi, Monastir, en faveur de Laarif Mhammed et ce dans un délai maximum de 1 mois après que le jugement soit exécutif, faute de quoi le jugement fera force de contrat de vente.

Vu le PV de signification de jugement rédigé par maître Rached Tammar huissier de justice à Monastir sous le 1/2/2022.

Vu l'attestation de non appel rendu par la cour d'appel de Monastir sous le numéro 4989 du 3/3/2022.

Suite à cela le jugement n°42995, fait force de contrat de vente du fonds de commerce de Ben Arfi Mohamed Salah (résidant à la route la falaise Monastir) à Laarif Mhammed (résidant à la falaise Monastir)

Les contestations sont acceptées dans un délai maximum de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel, et ce, entre les mains de Mhammad laarif dans la boutique exploitée comme boucherie rue Mouhammad Salih al-Sayyadi à Monastir.

Cet avis a été publié à la quotidienne Echourouk du 1/4/2022.

2022S00421FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 29 mars 2022 à la municipalité Teboulba, enregistré à la recette des finances Teboulba le 5 avril 2022 quittance n°M017181 n° d'enregistrement 22200798, Mr Sahbi Jemaa a vendu à Mr Ali Gali la totalité du fonds de commerce s'agissant d'un local commercial Epicerie et vente de fruits et de légumes situé à la rue Ibn el Jazzar Teboulba el Monastir; les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20

jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la république Tunisienne entre les mains de l'acheteur et l'adresse indiquée si dessus du fonds de commerce du local c'est à dire rue Ibn el jazzar Teboulba el Monastir sera le lieu de correspondance de ces oppositions. Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 8 avril 2022.

2022S00426FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 17 mars 2022 et enregistré à la recette des finances de Teboulba le 31 mars 2022, reçu n°M016578, enregistrement n°22200776, Najoua bent Abdelaziz Bouzid, commerçante, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1112917S, titulaire de la CIN n°06803190 délivrée à Tunis le 28 février 1997, demeurant rue Salah Zouaghi, Impasse 13, n°06, Moknine, a vendu à la société de distribution Graiet "SODIG" en la personne de son représentant légal, Société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0028250N, au capital de 2.175.000,000 D, ayant son siège social avenue Taieb Hachicha, M'Saken, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et à l'achat des chaussures exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba, Teboulba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être obligatoirement faite entre les mains de l'acheteur au siège de sa succursale sise à rue 23 janvier, Teboulba, et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" paru le 5 avril 2022.

2022S00427FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé rédigé le 22/3/2022 par Me Fetoui Amina avocat à Sfax, signé le même jour à la municipalité Markaz Chaker Sfax, enregistré à la recette des finances Rue de Tunis Sfax le 23/3/2022 sous n°22200883, reçu n°M033463, Oussama Zraafi titulaire de la CIN n°08184200 sis à Rue Taniour Sfax a vendu à Yassin Maalj titulaire de laCIN n°11093753, sis à la Rue de Tunis Sfax, le Fonds de Commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels exploité comme local préparé pour vente des aliments traditionnels tunisiens sis à Rue Taniour Sfax. Cet extrait a été publié au journal quotidien «Alsabah» n°23310 du 7/4/2022 page 11 et les oppositions se font entre les mains de Me Amina Fetoui sis à 19 Rue Taher Sfar Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au JORT.

2022X00429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de rue Ghandi quittance n°3348 n° d'enregistrement 2220248 le 24/3/2022.

La société «ISSIME» représentée par son gérant Mr. Zouhaier Ben Salah Eddine Hmida Samoud titulaire de la C.I.N n°06325691 a vendu tout le fonds destiné pour la restauration sis au 47 rue Jean Jaurès et n°6 Jbal El Fateh Beb Bhar - Tunis à Mr. Moez Ben Bouraoui Ben Jaafer Ben Ameur titulaire de la C.I.N n°04641897.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'avocat Maître Lotfi Aissa à son adresse sise à 13 rue Ghandi 2ème étage Bureau n°8 - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 8 avril 2022.

2022400853FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Raoued le 4/4/2022 quittance n°M044600 n° d'enregistrement 22201312.

Mr. Tarek Kaabi a vendu le fonds destiné pour un café sis à l'avenue Habib Bourguiba Al Ghazella Ariana pour un montant de 60 milles dinars à Monsieur Salah Hezemi.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'avocat Maître Karima Zaghouani à son adresse sis à l'Avenue Habib Bourguiba Bizerte ou un exemplaire du contrat de vente a été déposé dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 9 avril 2022.

2022400866FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Etthamen le 30 mars 2022 sous le n°22201334 Dame Fatma Azzouz titulaire de la CIN 00252798 a vendu à Dame Aida Arbi titulaire de la CIN n°00457590 le fonds de commerce (photographe) exploité dans le local sis à la rue 105 n°95 Etthamen.

Les oppositions doivent avoir lieu dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au Jort entre les mains de Maître Ferid Mrad dont l'étude est sise au centre Zarrouk Rue Ahmed Tlili Tunis.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 5-4-2022.

2022400872FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé signé le 19/11/2021 et le 3/12/2021, et enregistré le 20/12/2021 à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis sous n°21205355 suivant quittance n°78595 la Société Commerciale pour la fourniture d'automobiles (représentée par son représentant légal) société à responsabilité limitée, Identifiant Unique N° 0042954/A, siège social 45 Avenue Hédi Chaker - Tunis; a cédé la totalité du Fonds de commerce avec tous ses composants physiques et Moraux servant au commerce de pièces de rechange Automobile sis 43 Av Hédi Chaker Tunis à la Sté «Le Moteur Plus» (représentée par son représentant légal) société à responsabilité limitée, Identifiant Unique n°1558069/A siège social Immeuble Sonia Bureau n°4 Cité Nozha Ariana.

Toute opposition sera faite dans un délai maximum de vingt (20) jours à partir de la date de publication au JORT au 43 Av Hédi Chaker Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 19 Mars 2022.

2022400874FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Taha Lamine Bergaoui

63 Av. Habib Bourguiba Bardo - 1er étage bureau n°A1.6

M.F : 1476308R/P/000

Par acte sous-seing privé légalisé en date du 28 et 31 Mars 2022 et enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 4/4/2022 sous n°22201456 quittance n°M031483.

Il appert que la Sté Idéal Meubles de Distribution société Sarl dont le numéro d'identification unique est le 00445435 en la personne de son représentant légal son gérant, M. Omar ben Mohammed ben Mohammed Zitouni, dont le siège sis km 12.5 Akouda Sousse a vendu à Mme Sihem Bent Farid Chrigui ép. Samir Ben Hazem demeurant R. Fares App 3A5 Menzeh 7 bis Tunis la totalité du fonds de commerce qui lui appartient consistant au commerce des Meubles et ameublement sis à 29 Rue Liban Lafayette Bab Bhar Tunis 1002.

Toutes oppositions devraient se faire entre les mains de Maître TAHA LAMINE BERGAOUI, 63 Av. Habib Bourguiba Bardo - Imm. Bardo Palace 1er étage bureau n°A 1.6 dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au journal officiel, sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 8/4/2022

2022400879FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par un acte sous-seing privé du 29/3/2022 enregistré à la recette des finances de Téboursouk le 29 mars 2022, reçu n°M006070, enregistrement 22300244, M.Hassen Madouri a loué à M. Abdelkerim Belhaj la totalité du fonds de commerce exploité entant que café 1ère catégorie situé à Douga Jedida, Téboursouk, Béja pour une période de 10 ans à partir du 01/4/2022.

Les oppositions seront reçues entre les mains du locataire dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa en date du 8/4/2022.

2022T00392FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Nabeul quittance MO11790 enregistrement 21300573 le 15/02/2021 Mr Elbehi Sahbi ayant l'identifiant unique : 1266110K a loué à Madame Elbehi Nedra le fonds de commerce exploité pour le commerce des produits artisanales situé à rue Farhat Hached Nabeul». Les oppositions doivent être adressées au local 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 8 avril 2022.

2022R00844FCCC3

Résumé de contrat de location du fonds de commerce

En vertu du contrat rédigé par le maître Adnan Al Nouichi, l'avocat en Tunisie, titulaire du matricule fiscal n°00PA0770446M son bureau sis à 39 rue de Cologne, Complexe AL ZAITOUNA Tunis, signé par les deux cocontractants le 23/01/2020 et enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le numéro 20300729, l'agence Immobilière "Al NARJESS", représentée par sa gérante, Mme Narjess El Kouki a loué avec toutes les garanties légales et réelles à l'agence Immobilière "LA REFERENCE IMMOBILIER" représentée par sa gérante, Mme Hana Al Mahdhabi le fonds de commerce constitue et exploité au local sis à 09 avenue Habib Bourguiba Ain Zaghouane, 2046 la Marsa - Tunis.

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de deux ans du 01/01/2020 au 31/12/2021.

Le loyer annuel est fixé à dix mille huit cents dinars (10800, 000D) net et hors taxes.

Le présent contrat a fait l'objet de la publication dans le quotidien du 9 avril 2022.

2022400867FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution

La constitution d'un groupement agricole en vertu d'une séance constitutive du 21/12/2021 enregistrée à la recette des finances le 02/3/2022

Création d'un groupement agricole valorisant féminin :

- Nom : AL rayhhan

Adresse sociale : Délégation bir el haffey 9113 gouvernorat Sidi Bouzid.

- Objectifs :

1- Fournir des services de transformations des produits agricoles d'origine

2- Conversion de tous les produits agricoles de réfrigération stérilisation et mise en conserve

- Membres des conseils d'administration

- Msalbi Neila : présidente du conseil d'administration

- Akrimi Amel vice présidente du conseil d'administration adjoint

- Msabi Nawel : membre du conseil d'administration.

2022R00857APSF1

Création d'un Groupement

De Développement Agricole et de la pêche

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire le 4/02/2022 enregistré à la recette des finances de Kesra le 4/4/2022 sous le n°22700171 quittance n°002267. Il a été décidé la création d'un groupement :

Nom : Groupement de Développement Agricole et de la pêche Elemtiyem

Siège social : ELOUZA KADIMA Kisra Siliana

Objectifs : L'avancement du secteur agricole

- Présidente : Moufida ZOUIRAA

- Trésorière : Khdouja Boukhriss

- Secrétaire générale : Latifa Belakhder.

2022R00865APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndicat de résidence Essafa en date du 20/11/2021, enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit sous le n°2280618, quittance M021280 en date du 14/3/2021 et selon la décision d'approbation de la municipalité de Sakiet Ezzit en date du 01/4/2022, s'est constitué un syndicat copropriétaire.

Nom : syndicat résidence Essafa-Cité Ons- Sakiet Ezzit- Sfax.

Direction :

Mr Baha eddine Messadi : Président.

Mr Mohamed Gharbi : Vice-président.

Mr Bilel Mallek : Trésorier.

Mr Khalil Ghorbel : Membre.

Mr Riadh Baccouch : Membre.

Mme Chedlia Souidi : Membre.

2022X00428APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble international city center

Deuxième tranche

Adresse : Angle des avenues Ali Saidi et cité des sciences centre urbain nord

Suivant PV de l'assemblée générale du 20/02/2022, enregistré à la recette des finances Boumhel 1 le 24/02/2022, quittance n°M013977.

Le changement des membres fondateurs du Syndicat est comme suit :

Le président : Mehri Youssef

Secrétaire général : Gabsi Sami

Trésorier : Midassi Najmeddine

Trésorier adjoint : Zarrad Abdelhamid

Conseiller juridique : Bouchoucha Walid

Entretien : Mohamed Karim Bazdah

Espaces vertes : Boussif Mohamed

Affaires sociales : Meddeb Lotfi.

2022R00861APSF2

Syndic des copropriétaires de la résidence «EL AMEN»

Route Taniour km6, Sfax Chihia

Suite au P.V de l'assemblée générale tenue le 29 janvier 2022, enregistré le 18 février 2022 à la recette des finances, enregistrement n°22800774, Quittance n°M000848,

La composition du comité de syndic a été décidée comme suit :

Président du Syndic : Mme Fatma Regaieg

Trésorier : Mr Abed Erraouf Zribi

Membre : Mme Basma Feriji

Membre : Mr Ismail Tounsi.

2022X00432APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

1- Poursuivant : Skander Laafif, demeurant à 11 rue Sanaa Menzel Temime, qui a choisi son domicile au cabinet de Maître Labib Boulila, Avocat à la cour de cassation, dont le cabinet est sis à 63 Place des Martyrs, immeuble Hdidane Nabeul.

2- Avocat poursuivant : Maître Labib Boulila, Avocat à la cour de cassation, dont le cabinet est sis à 63 Place des Martyrs, immeuble Hdidane Nabeul. MF : 798255/C

3- Partie poursuivie : Fadhila Jandoubi, demeurant à plage de Menzel Temime.

4- Immeuble mis en adjudication :

- La totalité de l'immeuble non immatriculé sis à la rue cheik Salem Jandoubi consistant en une ancienne maison.

Une plus ample description est contenue dans le rapport d'expertise judiciaire de Fethi Laribi objet de l'ordonnance n°83024 du président du tribunal de 1ère instance de Nabeul en date du 27/12/2021.

5- Date et lieu de l'adjudication : La mise en vente, est fixée au 11/5/2022 devant la chambre des criées près le tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9 heures, le cahier des charges peut être consulté près le greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul et le secrétariat de l'avocat poursuivant.

6- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 91.200.000 DT.

7- Visite des lieux : Elle est possible tous les jours.

8- L'enchérissement : Il n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2022T00390VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques mercredi le 11/5/2022 à l'audience des criées au tribunal de première instance de Monastir à 9 H du matin dans son prétoire habituel.

Les poursuivants :

1- Kamel Aiche.

2- Wael Aiche.

3- Manel Aiche.

4- Nada Aiche demeurant tous à Teboulba.

Contres :

Me Fatma Barbour et autres, demeurant à Grombalia.

Immeuble mis en adjudication :

La totalité d'un terrain nu situé à Echraf, Bekalta.

Mise à prix :

42.000.000 Dinars plus les Frais après réduction de 40 %.

Observations :

Pour prendre communication du cahier de charges s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir et pour plus amples informations s'adresser à l'Etude de Maître Slama Fatma Avocat à la cour de cassation Rue Habib Bourguiba Moknine.

Tout intéressé pourrait visiter le terrain ci-dessus cité tous les jours.

2022S00420VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : SOCIETE BOCHRA de promotion immobilière, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Mongi Slim Sousse matricule fiscal n°0647296 Z.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, matricule fiscal n° 371670 X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°136884 Sousse d'une superficie de 1995 m², sis à la Zone de la route touristique Sousse

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 3 194 500 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 12/5/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S00423VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : LA SOCIETE MEHDOUI de promotion immobilière "SOMEPRIM", société anonyme, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Georges Koress Sousse, matricule fiscal n°1032133 W.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°135641 Sousse, dénommé «SLIM CENTER 77» et d'une superficie de 1143 m² sis à Immeuble Slim Center 2 Rue 14 Janvier Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 2 464 000 DT 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 12/5/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S00424VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Mohsen Charaiti, Titulaire de la CIN n°04135638, demeurant à Jemmal 78 rue 1er Juin Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre foncier n°82440 Monastir d'une superficie 223 m², sis à sidi Massoud Jemmal Monastir, se compose d'un rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage, et une terrasse.

- Le rez-de-chaussée consistant en une maison traditionnelle composée d'un hall, salon, séjour, 3 chambres.

- Le premier étage consistant en un appartement composé d'un salon, 3 chambres et une terrasse.

- Le deuxième étage consistant en appartement non achevé composé d'un hall; salon, 2 chambres.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 11/5/2022 à partir 9h.

Mise à prix :

Trois cents quatre vingt neuf milles sept cents quarante Dinars (389.740,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S00429VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Amor Ben Ahmed Ahmed, Titulaire de la CIN n°4151447, demeurant à cité Erriadh Ksar Hellal.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

Des parts indivises 4000 parts, (4000 parts / 9044 parts) du titre foncier n°23150 Monastir, consistant en un terrain nu, d'une superficie de 4000 m² situé à MENZEL FARISI Moknine.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 11/5/2022 à partir de 9h.

Mise à prix :

Soixante Milles Dinars (60.000,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S00430VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Chedia Kolsi

La partie poursuivante : BH recouvrement, identifiant unique G0788628, domicile élu à l'étude de son avocat maître Kolsi Chedia rue Haffouz IMM INTILAKA ESC A2 5ème étage Sfax, MF : 168970TAP000

La partie saisie : Houssine Garsallah, gérant sis à la rue Med Jamoussi Colysée 2 Sfax et au siège de la société clin d'œil à Mahrès route de Gabès Sfax.

Désignation de l'immeuble saisi : Tout le titre foncier n°128869 Sfax dénommé Bousaied 6 sis à MAHRES gouvernorat de Sfax d'une superficie globale de 19 ares 80 ca partagée en 1980 parts constitué d'une seule parcelle, l'immeuble est composé d'une façade de station d'essence Shell, clôturé avec un toit ordinaire, un sol avec du carrelage et à l'intérieur de la station 7 appareils pour la distribution de fioul et dérivés.

La Station est clôturée de tous les côtés sauf du côté nord qui donne sur la voix publique Sfax Gabès vers Mahres, du côté ouest des plantes forestières et décoratives agrémentent l'espace, sur la façade il y a une pancarte publicitaire, du côté sud, il y a une boutique bâtie récemment d'une surface couverte de 438,975 m².

L'espace de distribution du pétrole est équipée des appareils sus mentionnés, le sol est construit par du ciment armé et sa toiture de panneaux sandwich, l'état général est bon.

Le titre est limité à l'est et au sud par le reste des propriétés la partie saisie, à l'ouest une rue sableuse de 8 m de large au nord par la route de Gabès n°01 (GPI).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu aux enchères publiques à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 au palais de justice sise à la zone 3 au 4 rue Ahmed Ouloulou Sfax 2 le mercredi 18/5/2022 à partir de 9H du matin.

Pour tout renseignement on peut s'informer au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où le cahier de charges est déposé et au bureau de l'avocate Kolsi Chedia.

La mise à prix du titre foncier est de quatre cent soixante et un milles et quatre cent dinars (461.400.000 D) après réduction du prix de 40 % en plus des frais.

Tout intéressé par la vente doit consigner le tiers du prix en application de l'article 425 cpcc, on peut visiter les lieux tous les jours aux heures ouvrables.

2022X00418VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Bureau de Maître Salma Rebai Masmoudi

Avocate à la cour de cassation Sfax

Immeuble Elmanar Escalier A 2ème étage bureau A 12 Sfax

Matricule fiscal : 000PA828639/J

L'adjudication aura lieu lundi 9/5/2022 à 9 h du matin à la salle des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax.

Partie poursuivante : Société Méditerranéenne de production agricole «Somepa» identifiant unique A0579934 (registre de commerce auparavant n°B15642002) sise à route Mahdia km29 Elamra Sfax.

Avocate poursuivante : Maître Masmoudi Rebai Salma domiciliée à immeuble "Elmanar escalier A 2ème étage Bureau A 12 Sfax matricule fiscal 000P A828639/J

Partie saisie 1- société Yengui frère d'élevage avicole SYFEA registre de commerce n°B08216762013 sise à route Mahdia km 13 sakiet edeir Sfax.

2- Khaled Yengui gérant de la société Yengui frère d'élevage avicole CIN n°01346454 demeurant à l'Avenue Cherif Eddrissi sakiet ezzit Sfax ou au siège de la société sise à route Mahdia km 13 sakiet edeir Sfax Immeuble mis en adjudication : la moitié d'un terrain copropriété situé à route Mahdia km 13 ceinture entre route Mahdia vers route Tunis Sfax sa surface totale 5471m² approximative il mesure à partir de son coin nord est vers le sud 30.30m et vers l'est 4.64 m, vers le sud 99.39m vers l'ouest 37.72m, vers le nord 121.15m et puis vers l'est jusqu'à l'arrivée au coin nord- est 45.08m ; le terrain contient un bâtiment d'élevage de volailles équipé avec un local d'administration et un local pour gardien et le reste du terrain est implanté par des oliviers et quelques arbres limité du coté nord par Mohamed Yengui du coté sud par une piste du coté est par une entrée commune avec une largeur de 4 mètres et à l'ouest katata.

Le terrain est personnalisé par l'expert judiciaire monsieur Rachid Charfi selon son rapport du 26/2/2022 exécute sur ordonnance sur requête n°22/1239 du tribunal de première instance de Sfax du 14/2/2022.

Mise à prix : quatre vingt dix sept mille dinars «97.000.000D» majorée des frais légaux.

La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine pendant l'horaire administratif pour plus d'informations contacter l'avocate, poursuivante ou le tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication. La participation aux enchères ne se fait que par voie d'un avocat.

2022X00427VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Etude de Maître Boulbaba Maamri

Avocat à la cour d'appel

Route Gremda km 0,2 Sfax immeuble Iheb center 7ème étage bureau 701 Sfax

Partie poursuivante : la centrale du matériel et équipement CME au nom de son représentant Légal, S.A, demeurant à 8600 n°84 Charguia 1 Tunis.

Partie saisie : Sté EXTRA MARMI, au nom de son représentant légal, S.A.R.L, demeurant à 792 sinen Becha immeuble Badr Mhamdia Ben Arous.

Propriété à vendre :

1- Le bien objet du titre foncier n°24912 Monastir nommé Radhia composé d'un terrain de 2804 mètres carrés situé à route Manzel Harb Monastir.

2- Le bien objet du titre foncier n°25825 Monastir nommé Rokaia composé d'un terrain de 3172 mètres carrés situé à route Manzel Harb Monastir.

Mise à prix : un million huit cents quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante dinars (1 884 360,0000) frais en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Monastir le mercredi 4/5/2022 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble : Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou à l'étude de Maître Boulbaba Maamri avocat à Sfax.

2022X00434VEPA1

Vente

Maître Mohamed Moncef Lassoued

Avocat

01, rue de Palestine, Tunis, 1002

Tel : 55309318-71834411

E-mail : moncef.lassoued@yahoo.com

1- Poursuivante : Société SOTAVI, SA représentée par qui de droit, RC n°B110315/1997, ayant son siège social à la rue de la jeunesse, Borj Cédria, Ben Arous.

2- Avocat poursuivant : Maître Mohamed Moncef Lassoued, demeurant au 01, rue de Palestine, Tunis, 1002.

3- Partie saisie : Société "Le COQ QUI RIT", SARL, représentée par qui de droit, RC n°B75152/2010, ayant son siège à Belli Village, délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul.

4- Bien saisi : La totalité des 22.211,43/38.870 parts lui appartenant dans l'immeuble objet du Titre Foncier n°587920 Nabeul, sis à Cheikhat d'El Machrouha, dite région des M'hedhba, délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de 22.211,43 m², situées à une distance de 110 mètres de la route goudronnée n°27, reliant Nabeul à Grombalia. La totalité du bien consiste en un terrain agricole comprenant deux rangées de pieds d'oliviers et le reste terrain nu. La propriété est inscrite le 02/6/2014 (dépôt : Nabeul, vol 14/4, n°6157).

5- Mise à prix : Quatre vingt dix huit mille deux cent soixante quatorze dinars (98.274,000 dinars).

6- Date d'audience : Lundi 9 mai deux mille vingt deux (9/5/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes, par devant la chambre des ventes immobilières auprès du Tribunal de Première Instante de Grombalia.

7- Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours, et le cahier des charges peut être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant, ou aux greffes du tribunal aux heures de travail. Tout enchérisseur intéressé doit consigner le tiers de la mise à prix, ou présenter à l'audience un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. S'il est étranger, il doit obtenir l'autorisation administrative requise.

2022400871VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Affaire de distribution de deniers

N° 109/2021

En vertu de l'ordonnance du juge de distribution en date du 22/11/2021 il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution du prix provenant de la vente de l'immeuble objet du Titre Foncier n°67752 Ben Arous suivant le jugement d'adjudication n°24888 en date du 15/02/2012 appartenant à la Société Civile Immobilière Azur sise à Ben Arous 29 Rue Adhribudjan Enasser 1 suite à la demande de distribution présentée par Maître Yahia Chaker pour le compte de l'Arab Bank de Tunisie et après consignation du prix à la Trésorerie Générale de Tunisie suivant attestation de dépôt n°15900 en date du 13/10/2021 et récépissé de consignation n°R003781.

Tout créancier voulant participer à la distribution du prix doit présenter dans les 30 jours suivants la publication de cet avis au journal officiel ses titres de créances par l'intermédiaire d'un avocat au greffe de ce tribunal sous peine de forclusion de sa participation.

Cet avis est rédigé en vertu des articles 466 et 468 du Code de Procédure Civile et Commerciale.

2022T00385VEPA2

Règlement judiciaire

Société MECANAU

Siège social : 36, rue Ali Darghouth Tunis

IU : 1034818D

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis réunie en chambre de conseil en date du 5/4/2022, il a été décidé de charger l'administrateur M. Lotfi KHELIFI de la gestion financière et la signature seul de tous les papiers commerciaux de la société MECANAU d'une façon temporaire et ce, jusqu'à la prononciation d'un jugement concernant les procédures de règlement judiciaire s'y rattachant et l'insertion de la présente décision au registre national des entreprises et sa publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2022T00389VEPA2

Désignation d'un Liquidateur

Suivant la décision de changement de liquidateur rendue le 16 mars 2022 dans le dossier de liquidation n°401, le juge commissaire du tribunal de première instance de Tunis a décidé de remplacer le liquidateur Mokhless Ben Youssef et désigner Mr Atef Ben Ali en tant que liquidateur de la succession du Feu Mohsen El Bahri.

Les créanciers doivent présenter leurs oppositions au liquidateur sis au Bureau n°C-0-2 Résidence Jihen El Mourouj 5 Ben Arous, dans un délai de trente jours (30 jours) à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

2022T00391VEPA2

Avis de Distribution

République Tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal de Première instance de Tunis

Chambre de Distribution

Le greffier de la chambre de distribution au tribunal de première instance de Tunis annonce que :

La Somme de (154.050.000) et (475.950.000) qui a été déposée à la caisse des dépôts et consignations à la trésorerie Générale de la Tunisie ; en date du 31/9/2019 selon la quittance numéro R008492 et la quittance numéro R008449 ; par Maître JAMEL NAGAZI ; au nom de AMEN BANK ; en la personne de son représentant juridique.

Contre Société Tout Pour L'agriculture et autres.

A fait l'objet dune action en distribution qui a été enrôle et inscrite sous le numéro 2023/20.

Pour cela; tout créancier potentiel doit présenter les justificatifs de sa dette au greffe du tribunal compétent dans un délai de 30 jours à dater de l'insertion de cette annonce ; le cas échéant ;il perdra son droit à la poursuite, l'article 468 du code des procédures civiles et commerciales a stipulé ce qui suit «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée ; tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion ; produire ses titres de créance au greffe du tribunal ; avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude du quel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance ; s'il y a lieu».

Les dispositions du présent article doivent ; a peine de nullité ; être rappelées dans les avis ; insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2022R00851VEPA2

Cession de la société Almas Food And Beverage Factory

Société anonyme

Identifiant unique : 1576701 D

Suite au jugement du tribunal de première instance de Manouba du 29 mars 2022 relatif à l'affaire n°114 concernant la société ALMAS FOOD AND BEVERAGE FACTORY, sise à la route de Mateur km 8 Oued Elil Tunis 2021, il a été décidé ce qui suit :

L'acceptation de l'offre de la société GROWTH AND PROSPERITY PARTNERS suivant l'engagement de son gérant du 15 février 2022 et sa promesse d'assurer la poursuite de l'activité de la société et de maintenir une partie des emplois et de son programme liés au développement de l'activité de la société et des investissements.

Et par conséquent, la cession de la société ALMAS FOOD AND BEVERAGE FACTORY est assainie de toutes ses dettes.

L'administrateur judiciaire notifie le jugement de tribunal au soumissionnaire choisi et procède à l'accomplissement des procédures de cession dans les plus brefs délais et dans tous les cas dans un délai ne dépassant pas un mois à compter de la date du présent jugement et sous le contrôle du juge-commissaire et l'autorisation au greffe du tribunal l'inscrire de verdict du jugement au registre national des entreprises et informer le Comité de suivi des institutions économiques de ce jugement.

2022R00859VEPA2

Clôture des travaux de liquidation

Société meuble de l'avenir Monastir route de Khniss Monastir

Matricule fiscal : 022003y

Capital : 18000d

Le liquidateur de la société ci-indiquée porte à la connaissance la clôture des travaux de liquidation et ce après approbation des travaux des liquidation et quitus au liquidateur en vertu de la décision prise par l'assemblée générale réunie le 5/2/2005, dont son procès-verbal est enregistré à la recette des finances Monastir le 23/4/2021 (reçu d'enregistrement n°21502494 quittance n°M024417).

2022S00422VEPA2

Règlement Judiciaire

Avis de Jugement de continuité de l'activité

Société Bella Noura Triplex

Adresse : Route Nationale n°900 Les Jardins de Carthage - Ain Zaghouan - La Marsa Tunis

Identifiant Unique : 128096 A

Le tribunal de première instance de Tunis a prononcé au cours de la réunion du 18 Janvier 2022 son jugement dans l'affaire de règlement judiciaire n°900 comme suit :

- Confirmation de la cessation de paiement de la société Bella Noura triplex et fixation de sa date à partir du 13 décembre 2019.

Constatation de la possibilité de redressement sur la base du programme suivant :

- Augmentation du capital social de la société objet du règlement judiciaire d'un montant fixé à un million six cent mille Dinars (1 600 000, DT) pour devenir deux mille sept cent mille Dinars (2 700 000 DT) ;

- Paiement de la créance d'Amen Bank d'un montant de quarante-six mille trois cent quatre-vingt-seize dinars (46 396 DT) le 25 Janvier 2022 et rééchelonnement du reliquat arrêté à deux millions trois cent quatre vingt dix sept mille cent cinquante-deux dinars (2 397 152 DT) dans un délai de 7 ans avec un taux d'intérêt égal au TMM plus 2.5% à partir du 25 Janvier 2022.

- Rééchelonnement de la créance de la recette fiscale du Kram d'un montant de cent cinquante-neuf mile quatre cent soixante-quatre dinars 920 millimes (159 464,920 DT) sur une période de 32 mois à partir du 31 octobre 2021.

- Rééchelonnement de la créance de la caisse nationale de la sécurité sociale d'un montant de quatre mille sept cent quatre-vingt-quatre dinars 999 millimes (4784, 999 DT) sur une période de 24 mois à partir du 31 décembre 2021.

- Rééchelonnement de la créance de M. Lotfi Ben Zaied d'un montant de deux cent soixante-treize mille cent quatre vingt-trois dinars 659 millimes (273 183, 659 DT) sur une période de trois ans à partir du 25 Janvier 2022.

- Désignation de M. Mbarek Khamassi pour le suivi de ce programme sous la supervision de la Juge commissaire Mme Nesrine Ben Hfaiedh, de présenter semestriellement un rapport à cet effet, d'inscrire ce jugement au registre national des entreprises, de le publier au JORT à la charge de la société et d'en Informer la commission de suivi des entreprises économiques.

2022400880VEPA2

BANQUE FRANCO -TUNISIENNE «BFT» البنك الفرنسي التونسي

Société anonyme

Siège social : Cité Ennasim, rue Aboubakr Echahid Montplaisir

Belvédère - Tunis 1002

I.U au registre national des entreprises : K0000122

R.C : B111193.1996

En vertu du jugement n°947 rendu par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 01/4/2022, la BANQUE FRANCO - TUNISIENNE "BFT" en cassation de paiement à compter du premier mars 2022 est dissoute et la nomination de Mr Salah Feki, liquidateur de la BANQUE FRANCO - TUNISIENNE «BFT» avec tous les pouvoirs nécessaires pour mener à bien la liquidation et ce pour une période d'une année renouvelable deux fois.

2022400889VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2022

Union Tunisienne de Participation - UTP SICAF

Société d'investissement à Capital Fixe,

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique RNE : 0002721M

MF : 0002721M/N/M/000

Messieurs les actionnaires de l'Union Tunisienne de Participation SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 11 mai 2022 à 9h à l'imm. UBCI, sis 74, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2021,

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

4- Affectation du résultat et distribution des dividendes,

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

6- Fin du mandat / désignation de commissaire aux comptes,

7- Quitus aux administrateurs,

8- Fixation des jetons de présence,

9- Pouvoirs pour formalités.

2022T00386SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2022

Union Tunisienne de Participation - UTP SICAF

Société d'investissement à Capital Fixe,

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique RNE : 0002721M

MF : 0002721M/N/M/000

Messieurs les actionnaires de l'Union Tunisienne de Participation SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 11 mai 2022 à 10h à l'imm. UBCI, sis 74, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts avec les dispositions de la loi N° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement,

- Pouvoir pour signature,

- Pouvoir pour les formalités.

2022T00387SANB3

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H.Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M/000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78977 - 19

Erratum à la convocation de l'assemblée générale ordinaire

Pour plus de clarté dans la présentation de l'ordre du jour, nous dissocions le point relatif au renouvellement partiel du Conseil d'Administration en :

- Ratification de la cooptation d'un administrateur ;

- Nomination d'administrateurs.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation «HAYETT» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 avril 2022 à 13h au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue H.Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021;

3. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

4. Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

5. Quitus aux Administrateurs ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021;

7. Déclarations des fonctions occupées par les dirigeants (articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales) ;

8. Ratification de la cooptation d'un administrateur ;

9. Nomination d'administrateurs;

10. Fixation de la rémunération du Comité des Risques pour l'exercice 2022;

11. Fixation de la rémunération du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2022;

12. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022;

13. Pouvoirs pour formalités.

2022R00846SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TELNET INCORPORATED

Société anonyme - Totalement exportatrice

Capital social : 7.000.000 TND

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajene

Identifiant Unique : 0539731 T

Les actionnaires de la société TELNET INCORPORATED, en abrégé : "TELNET Inc", sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 6 mai 2022 à 15 Heures à l'Immeuble "TELNET TECHNOCENTRE" sis à la rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2021 ;

3. Examen et approbation des conventions et opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5. Quitus à donner aux Administrateurs ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 ;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs;

9. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes;

10. Questions diverses; et

11. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2022R00847SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TELNET TECHNOLOGIES

Société anonyme - Totalement exportatrice

Capital social : 1.500.000 TND

Siège social : Parc Technologique des Communications El Ghazala Route de Raoued Km 3,5 - 2083 - Ariana

Identifiant Unique : 0942100S

Les actionnaires de la société TELNET TECHNOLOGIES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 6 mai 2022 à 16 Heures à l'immeuble "TELNET TECHNOCENTRE" sis à la rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2021 ;

3. Examen et approbation des conventions et opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

5. Quitus à donner aux Administrateurs;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 ;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs

9. Questions diverses; et

10. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2022R00848SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DATA BOX

Société anonyme - Partiellement exportatrice

Capital social : 1.150.000 TND

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajene

Identifiant unique : 0565877L

Les actionnaires de la société DATA BOX sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 6 mai 2022 à 17 Heures à l'immeuble "TELNET TECHNOCENTRE" sis à la rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2021 ;

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

4. Quitus à donner aux Administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021 ;

7. Renouvellement du mandat des Administrateurs;

8. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes;

9. Questions diverses; et

10. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2022R00849SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire qui se réunira extraordinairement

Zitouna Tamkeen - I.M.F

Société anonyme

Au capital de 3.750.315 DT

Siège social : Zone Industrielle Nord-Ouest (Kheireddine) les Berges du Lac Nord 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1432352G

Matricule Fiscal : 1432352G/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Zitouna Tamkeen I.M.F sont

convoqués en assemblée générale ordinaire qui se réunira extraordinairement le vendredi 6 Mai 2022 à 15 heures 30 minutes, au siège social de la société sis à la Zone Industrielle Nord-Ouest (Kheireddine) les Berges du Lac Nord 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation de la société.

2022R00856SANB3

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique

OMAR KHAYAM

S.A. au capital de 14 200 000 Dinars

Siège social : Hôtel Dar Khayam, Route Touristique Mrezka Hammamet

Identifiant RNE : 0009912Y

MF : 009912 Y

Affiliée à la CNSS sous le n°35003-83

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 11 Mai 2022 à 9h, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE à la Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2021 ;

- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2021;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes général et spécial et du rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021;

- Approbation du rapport de gestion et du rapport de gestion du Groupe, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2021 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Pouvoirs pour formalités.

2022R00860SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : SUPER CABLES

Capital social : 15.000.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A au capital de 15.000.000 TND sont convoqué en Assemblée Générale Ordinaire le 7/5/2022 à 12:30 heures au siège social de la société sise au GP1, Km 36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de Gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

- Quitus aux administrateurs au titre de la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

2022R00863SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société : SUPER CABLES

Capital social : 15.000.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqué en Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 7 mai 2022 à 13h au siège social de la société sise au GP1, Km 36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital par conversion des résultats reportés à hauteur de 5.000.000 TND pour passer de 15.000.000 TND à 20.000.000 TND.

- Approbation d'un projet d'une convention réglementée.

- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital et d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts conformément à l'article 294 du Code des Société commerciale.

2022R00864SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle le 14/5/2022

ACIA HOLDING

SA au capital de 1200.000,000 D

Siège social : Route de Mahdia Km 10 Sakiet Eddaier 3054 Sfax

MF : 1579856/L/A/M/000

RC : B08179542018

Les actionnaires de la société ACIA HOLDING sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 14/5/2022 à 10 heures du matin au siège de la société pour statuer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021,

- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2021,

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021,

- Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général pour leurs gestions durant l'exercice 2021,

- Affectation des résultats de l'exercice 2021,

- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Tous les documents légaux relatifs à l'assemblée sont disponibles au siège social de la société dans le délai légal. Vous pouvez être représenté à la réunion et au vote lors de l'assemblée.

2022X00430SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Relative à l'exercice 2020 qui se tiendra le dimanche 8 mai 2022

Polyclinique ERRACHID

SA au capital de 4.450.000 dinars

Siège social : Route de l'Afrane km 3 - Sfax

Identifiant Unique : 1016647 A

Les actionnaires de la société anonyme Polyclinique ERRACHID sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société le dimanche 8 mai 2022 à 11 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes

3) Approbation de la tenue de l'assemblée générale annuelle après les délais légaux

4) Approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2020

6) Affectation des résultats de l'exercice 2020

7) Approbation des dons et subventions accordées

8) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du conseil d'administration et le directeur général

9) Approbation des conventions réglementées conclues entre les membres du conseil et la société régie par l'article 700 du code des Sociétés commerciales

10) Quitus aux membres du conseil d'administration, au directeur général et au directeur général adjoint

11) Questions diverses

12) Pouvoirs pour formalités.

le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société : le rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'exercice 2020, les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020, l'état des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle, les rapports du commissaire aux comptes et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2022X00431SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI)

Société anonyme

Capital social : 400.000 Dinars

Siège social : Rue Abou Hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0014303L

Identification Fiscale : 014303L/A/M/000

CNSS : 69115-51

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la GTI tenu le 24 mars 2022, le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 29 avril 2022 à 11h au siège de la GTI, sis à la rue Abou Hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A, Montplaisir, Tunis, «Via Microsoft Teams» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du changement d'adresse de la société, de rue 8366 résidence OMAR Montplaisir - Tunis à l'immeuble New Tower Lot 17, 3ème étage au Centre Urbain Nord Tunis ;

Mise à jour du statut de la société, Article 4 ;

- Pouvoir en vue des formalités.

2022400876SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI)

Société anonyme

Capital social 400.000 Dinars

Siège social : Rue Abou Hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A

Montplaisir - 1073 Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0014303L

Identification Fiscale : 014303L/A/M/000

CNSS : 69115-51

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la GIT tenu le 24 mars 2022, Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 29 avril 2022 à 10h au siège de la GTI, sis à la rue Abou Hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A, Montplaisir, Tunis, «Via Microsoft Teams» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 ;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021 ainsi que du rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2021;

- Quitus aux administrateurs ;

- Fixation des jetons de présence

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes M. Mourad Brahmi, pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;

- Désignation des administrateurs pour les exercices 2022, 2023 et 2024;

- Pouvoir en vue de formalités.

2022400877SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société «POLYMEDICAL» S.A

«CLINIQUE DE L'ESPOIR»

Siège social : Rue 7301 n°43 Menzah 9 B Tunis

Registre de commerce : B142132003

Matricule fiscal : 849034Z/A/M/000

Numéro d'affiliation à la CNSS : 00265399-07

1) Messieurs les actionnaires de la société Polymedical S.A «Clinique de l'Espoir», sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire annuelle samedi 14 mai 2022 à dix heures au siège social en vu de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes.

3. Approbations des états financiers de l'exercice 2020.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs

7. Pouvoirs pour formalités.

8. Questions diverses.

Cette annonce est considérée comme convocation officielle aux actionnaires.

Tout actionnaire peut prendre connaissance, au siège social, des documents et renseignements énumérés au code des sociétés commerciales :

- Les statuts de la société

- Les états financiers de l'exercice 2020

- Le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée :

- Les rapports général et spécial établis par le commissaire aux comptes

- l'inventaire physique des biens de la société

- La liste des actionnaires.

2022400878SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Par une demande de mise à jour déposée auprès du tribunal foncier de Tunis par Mongi Elfeki son avocat Olfa Ajmi pour inscrire une vente conclue par Anne- Marie Jedidi en son nom et au nom de ses enfants Sofiane Jedidi et Cyrine Jedidi au profit de Mongi Elfeki d'une villa objet du titre n°57894 Tunis dénommée - «Nasr 2 - située à cité Bouchoucha le bardo selon un contrat de vente en français légalisé le 11.11.2011 et 25.11.2011 enregistré le 30.01.2013 au titre foncier 57894 Tunis.

Suite au jugement préparatoire du 25.11.2021 concernant la demande sus-indiquée ordonnant la publication de la demande de mise à jour n°68071 au journal officiel et dans 2 journaux quotidiens un en arabe et l'autre en français sous suivi du juge rapporteur.

Toute intervention ou opposition doit être faite dans un délai de deux mois à partir de l'apparition de cette publication.

2022400869DIVD2

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

BILAN

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2020

UNITE (DT)

	2 020	2 019
Actifs		
Actifs non courants		
Actifs immobilieés		
Immobilisations incorporelles	332 297	332 297
Moins: amortissements	-272 114	-252 382
Total Immobilisations incorporelles	**60 183**	**79 915**
Immobilisations corporelles	262 786 689	260 850 955
Moins: amortissements	-247 496 651	-244 540 982
Total Immobilisations corporelles	**15 290 038**	**16 309 973**
Immobilisations financieres	4 783 640	4 756 355
Moins: Provisions	-1 209 175	-1 209 175
Total Immobilisations financieres	**3 574 465**	**3 547 180**
Total Actifs immobilieés	**18 924 686**	**19 937 069**
Total Actifs non courants	**18 924 686**	**19 937 069**
Actifs courants		
Stocks	80 919 020	100 634 147
Moins: Provisions	-12 518 055	-12 245 591
Total Stocks	**68 400 965**	**88 388 556**
Clients et comptes rattachés	86 141 144	85 644 407
Moins: Provisions	-16 526 807	-15 382 958
Total Clients et comptes rattachés	**69 614 337**	**70 261 449**
Autres actifs courants	21 655 809	27 450 520
Moins: Provisions	-3 817 549	-4 245 046
Total Autres actifs courants	**17 838 260**	**23 205 474**
Liquidites et equivalents de liquidite	**38 234 232**	**19 506 391**
Total Actifs courants	**194 087 794**	**201 361 871**
Total des Actifs	**213 012 480**	**221 298 940**

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

BILAN

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2020

UNITE (DT)

	2 020	2 019
Capitaux propres		
Capitaux Social	53 339 520	53 339 520
Réserves	7 957 054	7 957 054
Autres Capitaux propres	4 563 154	4 563 154
Modifications comptables	0	-1 735 174
Resultats reportes	-328 185 730	-301 071 617
Total Capitaux propres avant résultat de l'exercice	**-262 326 002**	**-236 947 062**
Résulat net de l'exercice	-44 803 597	-25 378 939
Total Capitaux propre avant affectation	**-307 129 599**	**-262 326 001**
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	0	1 568 134
Provisions	1 972 275	1 972 275
Autres passifs non courants	6 317 138	6 632 995
Total Passifs non courants	**8 289 413**	**10 173 404**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	150 753 637	140 388 029
Autres passifs courants	114 571 846	99 524 851
Concours bancaires et autres passifs financiers	246 527 183	233 538 658
Total Passifs courants	**511 852 666**	**473 451 538**
Total Passifs	**520 142 080**	**483 624 942**
Total des capitaux propres et des passifs	**213 012 480**	**221 298 940**

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

ETAT DE RESULTAT

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2020

UNITE (DT)

	2 020	2 019
Produits d'exploitation		
Revenus	164 837 110	208 653 617
Autres produits d'exploitations	566 907	1 151 823
Total Produits d'exploitation	**165 404 017**	**209 805 440**
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis	21 720 901	32 275 955
Achats d'approvisionnemets consommés	98 598 099	99 152 304
Achat de marchandises consommées	0	0
Charges de personnel	41 748 700	41 309 292
Dotation aux amortissements et provisions	5 359 324	5 300 674
Reprise sur provisions	-1 221 425	-74 954
Autres charges d'exploitation	8 378 674	33 497 696
Total Charges d'exploitation	**174 584 273**	**211 460 967**
Résultat d'exploitation	**-9 180 256**	**-1 655 528**
Charges financières nettes	36 920 859	25 411 938
Produits des placements	0	4 482
Autres gains ordinaires	1 531 497	1 978 700
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-44 569 618**	**-25 084 283**
Impôts sur les bénéfices	233 979	294 656
Résultat des activités ordinaires après impôt	**-44 803 597**	**-25 378 939**
Résultat net de l'exercice	**-44 803 597**	**-25 378 939**
Effets modifications comptables (net impôt)	0	-1 735 174
Résultat après modifications comptables	**-44 803 597**	**-27 114 113**

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

ETAT DE FLUX DE TRESOREIE

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2020

UNITE (DT)

	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Encaissements reçus de clients	166 114 413	213 193 148
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-137 271 818	169 714 195
Interets payés	-17 885 751	-16 911 841
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**10 956 844**	**26 557 592**
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incoroporelles	-1 935 734	-3 847 152
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et inc	0	120 297
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	0	0
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-1 935 734**	**-3 726 855**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Dividendes et autre distributions	0	0
Encaissements provenat d'emprunts	10 000 000	31 829 653
Remboursemnt d'emprunts	-1 514 063	-64 165 788
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**8 485 937**	**-32 336 135**
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équiv de	**-126 970**	**-32 564**
variation de la trésorerie	**17 380 077**	**-9 537 962**
Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	**-26 379 010**	**-16 841 048**
Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de fermeture	**-8 998 933**	**-26 379 010**

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2020

UNITE (DT)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2020	2019
Ventes de marchandises	0	Coût d'achat des marchandises vendues	0	• Marge commerciale	0	0
Revenus et autres produits d'exploitation	164 992 955	.		.		
Production stockée	-21 720 901	ou (Déstockage de production)	0	.		
Production immobilisée	0	.		.		
Total	143 272 054	Total	0	• Production	143 272 054	178 500 902
• Production	143 272 054	Achat consommés	98 598 099	• Marge sur coût matières	44 673 955	77 348 597
• Marge commerciale	0	.		.		
• Marge sur coût matière	44 673 955	Autres charges exterieurs	7 211 106	.		
• Subvention d'exploitation (*)	0	.		.		
Total	44 673 955	Total	7 211 106	• Valeur Ajoutée brute	37 462 849	71 278 269
.		Impôts et taxes	1 167 569	.		
.		Charges de personnel	41 748 700	.		
• Valeur Ajoutée Brute	37 462 849	Total	42 916 269	• Excédent brut(ou insuffisance)d'exploi	-5 453 419	2 712 677
• Excédent brut d'exploitation	0	ou Insuffisance brute d'exploitation	5 453 419	.		
Autres produits ordinaires	1 236 369	Autres charges ordinaires	0	.		
Produits financiers	353 207	Charges financières	37 274 066	.		
Transfert et reprise de charges	1 927 614	Dotations aux amortissements et provisi	5 359 324	.		
.		Impôt sur le résultat ordinaire	233 979	.		
Total	3 517 191	Total	48 320 788	Résultat des activités ord	-44 803 597	-25 378 939
Résultat positif des activités ordinaires	0	Résultat négatif des activités ordinaires	44 803 597	.		
effet négatif des modifications comptable	0					
		Total	44 803 597	résultat des activités ord ap mod compt	-44 803 597	-27 114 113

2022R00862BCFA5

FIDELITY SICAV PLUS
Green Center Bloc "C" 2ème Etage
Les Berges du Lac Tunis 1053
Identifiant unique: 1566945/S
MF 000MA1566945/S

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	**225,098,180**	**64,598,522**
Obligations et valeurs assimilées	221,069,192	56,468,471
Titres OPCVM	4,028,988	8,130,051
Placements monétaires et disponibilités	189,750,821	**114,568,003**
Placements monétaires	189,689,066	101,435,233
Disponibilités	61,755	13,132,770
Créances d'exploitation	**180,340**	**62,555**
TOTAL ACTIF	**415,029,341**	**179,229,080**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	966,274	392,394
Autres créditeurs divers	53,335	14,864
TOTAL PASSIF	**1,019,609**	**407,258**
ACTIF NET		
Capital	**389,060,086**	**167,010,618**
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice	24,949,646	11,811,204
ACTIF NET	**414,009,732**	**178,821,822**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**415,029,341**	**179,229,080**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	**7,834,125**	**2,426,650**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7819010	2417351
Revenus des placements monétaires	**15115**	**9299**
Revenus des prises en pension	**4,882,763**	**3,966,029**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**10,937,054**	**2,952,230**
Charges de gestion des placements	(3,087,130)	(1,146,837)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**20,566,812**	**8,198,072**
Autres charges	(460,946)	(128,216)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**20,105,866**	**8,069,856**
Régularisation du résultat d'exploitation	**4,843,780**	**3,741,348**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**24,949,646**	**11,811,204**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(4,843,780)	(3,741,348)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(10,290)	(1,612)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	585,288	102,219
RESULTAT DE l'EXERCICE	**20,680,864**	**8,170,463**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

FIDELITY SICAV PLUS
Green Center Bloc "C" 2ème Etage
Les Berges du Lac Tunis 1053
Identifiant unique: 1566945/S
MF 000MA1566945/S

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
VARIATION DEL'ACTIF NET RESULTANT	**20,680,864**	**8,170,463**
DES OPERATIONSD'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	20,105,866	8,069,856
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(10,290)	(1,612)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	585,288	102,219
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**214,507,046**	**96,069,535**
Capital initial		
Souscriptions		
- Capital	590,221,624	286,508,890
- Régularisation des sommes non distribuables	42,655,502	21,208,925
- Régularisation des sommes distribuables	19,595,677	13,010,449
Rachats		
- Capital	(394,636,727)	(200,540,945)
- Régularisation des sommes non distribuables	(28,577,133)	(14,848,683)
- Régularisation des sommes distribuables	(14,751,897)	(9,269,101)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**235,187,910**	**104,239,998**
ACTIF NET		
En début de l'exercice (capital initial)	178,821,822	74,581,824
En fin de l'exercice	414,009,732	178,821,822
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	1,533,138	685,169
En fin de l'exercice	3,328,582	1,533,138
VALEUR LIQUIDATIVE	**124.380**	**116.638**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2022R00866BCFA5

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Green Center Bloc "C" 2ème Etage
Les Berges du Lac Tunis 1053
Identifiant unique : 0788567L
MF 788567 LPM 000

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	**51,293,829**	**66,201,045**
Obligations et valeurs assimilées	48,329,065	62,051,489
Titres OPCVM	2,964,764	4,149,556
Placements monétaires et disponibilités	**5,693,601**	**19,735,306**
Placements monétaires	1,741,061	4,806,655
Disponibilités	3,952,540	14,928,651
Créances d'exploitation	**2,568,626**	**30,526**
TOTAL ACTIF	**59,556,056**	**85,966,877**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	152,357	219,084
Autres créditeurs divers	5,431	117,606
TOTAL PASSIF	**157,788**	**336,690**
ACTIF NET		
Capital	**57,256,601**	**82,328,152**
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice clos	370	95
Sommes distribuables de l'exercice en cours	2,141,297	3,301,940
ACTIF NET	**59,398,268**	**85,630,187**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**59,556,056**	**85,966,877**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	**3,057,268**	**4,155,193**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	2,936,876	4,011,760
Revenus des titres OPCVM	120,392	143,433
Revenus des placements monétaires	**288,527**	**133,805**
Revenus des prises en pension	**549,292**	**570,908**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**3,895,087**	**4,859,906**
Intérêts des mises en pensions	(9,691)	0
Charges de gestion des placements	(741,418)	(890,730)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**3,143,978**	**3,969,176**
Autres charges	(118,456)	(105,857)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3,025,522**	**3,863,319**
Régularisation du résultat d'exploitation	**(884,225)**	**(561,379)**
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**2,141,297**	**3,301,940**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	884,225	561,379
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	616,988	73,839
Variation des plus ou moins values réalisées sur titres	(334,735)	136,670
Frais de négociation		
RESULTAT DE LA PERIODE	**3,307,775**	**4,073,828**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Green Center Bloc "C" 2ème Etage
Les Berges du Lac Tunis 1053
Identifiant unique : 0788567L
MF 788567 LPM 000

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
VARIATION DEL'ACTIF NET RESULTANT	**3,307,775**	**4,073,828**
DES OPERATIONSD'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	3,025,522	3,863,319
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	616,988	73,839
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(334,735)	136,670
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**(2,433,381)**	**(3,796,848)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(27,106,313)**	**(13,203,549)**
Capital initial		
Souscriptions		
- Capital	312,407,844	220,988,653
- Régularisation des sommes non distribuables	465,032	107,455
- Régularisation des sommes distribuables	10,819,945	8,061,518
Rachats		
- Capital	(337,675,502)	(233,374,665)
- Régularisation des sommes non distribuables	(551,178)	(137,942)
- Régularisation des sommes distribuables	(12,572,454)	(8,848,568)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(26,231,919)**	**(12,926,569)**
ACTIF NET		
En début de période	85,630,187	98,556,756
En fin de période	59,398,268	85,630,187
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	808,201	930,059
En fin de période	560,153	808,201
VALEUR LIQUIDATIVE	**106.039**	**105.952**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2022R00867BCFA5

Office de l'Elevage et des Pâturages

BILAN

Exercice Clos au 31 Décembre

Actifs	NOTE	2020	2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	2,067,859.996	1,962,551.243
Moins amortissements	2	-1,868,865.964	-1,758,019.366
		198,994.032	204,531.877
Immobilisations corporelles	1	51,991,166.142	50,896,934.584
Moins amortissements	2	-43,882,104.087	-42,628,174.849
		8,109,062.055	8,268,759.735
Immobilisations financieres	4	2,175,553.050	2,175,553.050
Moins provisions		-414,151.000	-414,151.000
		1,761,402.050	1,761,402.050
Total des actifs immobilisés		10,069,458.137	10,234,693.662
Autres actifs non courants			
Moins provisions			
Total ACTIFS NON COURANTS		10,069,458.137	10,234,693.662
ACTIFS COURANTS			
Stocks	5	5,144,158.331	5,037,520.375
Moins provisions		-100,592.303	-95,466.703
		5,043,566.028	4,942,053.672
Clients et comptes rattaches	6	5,601,529.355	5,221,875.428
Moins provisions		-4,111,113.684	-4,111,113.684
		1,490,415.671	1,110,761.744
Autres actifs courants	7	5,310,290.707	5,016,590.993
Moins provisions		-3,627,823.042	-3,627,823.042
		1,682,467.665	1,388,767.951
Placements et autres actifs financiers	8		
Liquidites et equivalents de liquidites	9	46,424,895.301	29,767,072.058
Moins provisions			
Total ACTIFS COURANTS		54,641,344.665	37,208,655.425
Total Actifs		64,710,802.802	47,443,349.087

Office de l'Elevage et des Pâturages

BILAN

Exercice Clos au 31 Décembre

Capitaux propres et Passifs	NOTE	2020	2019
Capitaux propres			
Fonds de dotation	10	23,519,466.414	23,519,466.414
Apport de l'Etat en nature		2,689,384.166	2,689,384.166
Autres reserves		73,346.530	73,346.530
Autres capitaux propres		20,120,674.006	21,223,252.764
Resultats reportes	10	-32,058,726.825	-30,135,498.473
Total avant résultat de l'exercice		14,344,144.291	17,369,951.401
Resultat de l'exercice		-1,081,505.694	-1,902,103.715
Total Capitaux propres		13,262,638.597	15,467,847.686
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	11		
Autres passifs financiers (non courants)			
Provisions pour risques & charges		133,187.851	133,192.851
Depots &cautionnements recus	11		
Total passifs non courants		133,187.851	133,192.851
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattaches	12	4,163,267.465	4,586,296.812
Autres passifs courants	13	26,280,945.158	8,178,424.217
Concours bancaires. & autres passifs financiers	14	20,870,763.731	19,077,587.521
Total PASSIFS		51,448,164.205	31,975,501.401
Total Capitaux propres et Passifs		64,710,802.802	47,443,349.087

OEP

ETAT DE RESULTAT

	NOTE	Exercice Clos au 31 Décembre 2020	2019
PRODUIT D'EXPLOITATION			
Revenus	15	6,002,102.188	4,821,281.735
Autres produits d'exploitation	15	23,514,765.834	21,937,412.859
Production immobilisée		323,600.000	285,210.000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		29,840,468.022	27,043,904.594
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits		-50,628.281	22,676.970
Achat de marchadises consommées	17	-7,982,029.867	-7,197,834.969
Achat d'approvisionnement consommés		-916,663.060	-805,011.173
Charges de personnel	18	-16,916,500.247	-15,648,892.325
Dotations aux amortissements et résorptions	19	-1,418,719.791	-1,590,359.688
Autres charges d'exploitation	20	-4,295,424.889	-3,725,474.724
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-31,579,966.135	-28,944,895.909
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1,739,498.113	-1,900,991.315
Charges financieres nettes	21	9,241.633	-45,679.992
Produits de placement	22	717,459.258	37,844.188
Autres gains ordinaires	23	171,137.180	295,802.783
Autres pertes ordinaires	24	-234,922.047	-284,912.891
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		-1,076,582.089	-1,897,937.227
Impots sur les benefices		-4,166.488	-4,166.488
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		-1,080,748.577	-1,902,103.715
Elements extraordinaires	25	-757.117	
Resultat net de l'exercice		-1,081,505.694	-1,902,103.715
Effets des modifications comptables (net d'impots)			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-1,081,505.694	-1,902,103.715

2022400844BCFA5